

Handelsregister - Registre du commerce - Registro di commercio

VD

Mutationen - Mutations - Mutazioni

Events & Saveurs Saràl, à Genolier, CH-550-1016541-4, exploitation d'un café-restaurant et d'un service traiteur (FOSC du 02.09.2010, p. 17/5795474). Statuts modifiés le 11 octobre 2010. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. La clause d'apport en nature inscrite à la constitution est radiée conformément à l'art. 628, al. 4 CO. Le capital social de CHF 40'000 est divisé en 400 parts de CHF 100. Emonet Jean-Luc, qui n'est plus associé, cède ses 10 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 1'000) à l'associé-gérant Indermühle Ulrich désormais titulaire de 400 parts de CHF 100 (précédemment 1 part de CHF 39'000).

Registre journalier no 17193 du 25.10.2010 / CH-550.1.016.541-4 / 05873882